



TRAIL RUNNING ODYSSEE

BULLETIN D'ADHESION DEMI-SAISON 2023-2024 A partir de février 2024

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Représentant légal si mineur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mail (représentant légal si mineur) :

Téléphone (représentant légal si mineur) :

N° licence FFA : Ancien club 2022/2023 :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Poussin	Benjamin à cadet	Adulte Santé Running	Adulte Compétition	Réduction familiale
105 €	115 €	105 €	135 €	à partir du deuxième inscrit de la même famille moins 10 %
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Soit un **montant total** de : €

Réglé par (pas de paiement en espèce) :

Chèque Virement Ticket sport Carte Tatroo Pass' sport Pass' région

Pour virement IBAN : FR76 1027 8089 3600 0207 9690 167 / BIC : CMCIFR2A

Cette cotisation permet d'adhérer à l'association Trail Running Odyssee du 01 février 2024 au 31 août 2024 et ne peut faire l'objet de remboursement en cas de départ avant la fin de l'exercice. L'adhésion donne droit à participer aux entraînements communiqués par les entraînements de Trail Running Odyssee. Cette adhésion donne également droit à la participation aux stages proposés, pour lui-même ainsi qu'aux membres de sa famille.

REGLEMENT INTERIEUR : Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Trail Running Odyssee disponible sur le site de l'association : www.trailrunningodyssee.fr

CERTIFICAT MEDICAL :

Personnes majeures :

Les personnes majeures qui demandent une licence ou son renouvellement, doivent réaliser via le formulaire en ligne dans leur espace personnel de la FFA, le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS »). Dans le cas d'au moins une réponse à «oui», l'athlète est tenu de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-

indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois portant la mention portant « ... ne présente pas de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ... ».

Personnes mineures :

Les personnes mineures qui demandent une licence ou son renouvellement, doivent attester conjointement avec leur responsable légal, via le formulaire en ligne dans leur espace personnel de la FFA, avoir répondu «non» à l'ensemble des questions du questionnaire relatif l'état de santé du mineur. A défaut, les personnes exerçant l'autorité parentale sur l'athlète mineur sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois portant la mention portant « ... ne présente pas de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ... ».

ASSURANCES : L'adhésion inclus une assurance responsabilité civile de la Fédération Française d'Athlétisme. Par ailleurs, l'adhésion inclus également une assurance individuelle accident et d'assistance couvrant les dommages corporels subvenus suite à la pratique de l'athlétisme. L'adhérent a un intérêt à souscrire à ce contrat d'assurance individuelle accident et d'assistance, cependant celle-ci n'est pas obligatoire, et ce conformément aux dispositions de l'article L.321-4 du code du sport.

Dans le seul cas de refus de l'assurance individuelle accident et d'assistance veuillez cocher la case suivante

DROIT A L'IMAGE : Adhérent adulte, le soussigné autorise , n'autorise pas l'association à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités de l'association, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France. Pour les **adhérents mineurs**, merci de joindre l'autorisation parentale à télécharger sur le site.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES (loi du 6 janvier 1978) : Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Retourner ce bulletin d'inscription (ou remettre lors de l'entraînement au coach) accompagné de votre certificat médical et de l'autorisation parentale pour les mineurs à : inscription@trailrunningodysee.fr